

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 04 mai 2022

Le conseil s'est réuni le 06 avril sous la présidence de Mme Michèle GUICHETEAU, Maire.

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais, Queudeville. MM Marie, Voisin, Calbris, Gossart, Horion, Jenvrin, Mare, Sandret

Secrétaire de séance : Mme Aunay

### **Nom de l'école :**

Les maîtresses et les enfants ont proposé deux noms : « l'école des hérissons » ou « l'école des quatre saisons »

A l'unanimité le conseil a choisi « l'école des quatre saisons »

L'inauguration se fera le jour de la kermesse, le vendredi 24 juin 2022 en fin d'après-midi.

### **Caution badges :**

Le portail et la barrière entre le parking et la cour de la maternelle sont posés.

Des badges vont être remis au personnel (enseignantes, atsem, cuisinière...) une caution de 20 € sera demandée.

Un digicode interne permettra d'ouvrir si besoin.

### **Personnel :**

- Suite au départ en retraite d'un agent, une personne a été recrutée au grade d'agent de maîtrise, actuellement employé dans une mairie du Hom. C'est une mutation.

Nous devons créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet à partir du 01/06/2022 et supprimer un poste d'agent technique territorial à temps complet à partir du 01/06/2022.

Le conseil accepte avec 14 voix pour et une abstention.

- Un agent a été recruté pour la période estivale.

### **Demande de sponsoring de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers :**

Le samedi 7 mai, à Conde-sur-Noireau, les Sapeurs-Pompiers organisent une exposition de matériel. Ils feront également une initiation aux gestes qui sauvent Le soir, un concert sera organisé avec les Sapeurs-Pompiers de Paris

Le coût estimé de cette opération est de 1 300 €.

Les Sapeurs-Pompiers nous demandent de les sponsoriser.

A l'unanimité, le conseil accepte de verser une subvention de 200 €.

### **Subvention CCAS :**

A l'unanimité le conseil accepte de verser une subvention exceptionnelle de 15 000 € au CCAS.

### **Convention Orange :**

Concernant l'installation de la **fib**re, nous devons prendre une convention avec Orange pour pouvoir utiliser les poteaux téléphoniques existants.

A l'unanimité, le conseil accepte.

### **Informations diverses :**

- Mme Guyot réitère sa demande à savoir : recevoir l'ordre du jour des réunions de toutes les commissions, que tous les conseillers qui ne sont pas membres de la commission concernée puissent assister aux réunions et qu'un compte-rendu des réunions soit adressé à tous les conseillers.

- Panneau lumineux : les commissions « communication » et « travaux » vont se réunir, Des devis ont été reçus.

- Le site internet de la commune est opérationnel

- Le city-park est en service. L'inauguration sera programmée prochaine avec la participation des associations sportives.

- Les nouveaux jeux pour enfants seront installés dans une quinzaine de jours environ.

- Impasse des vergers : les travaux ont commencé. Le bornage a été fait à l'angle de la rue de la Carrière et de l'allée piétonne de l'impasse. Le poteau téléphonique sera déplacé.

- Création d'un parking derrière le gîte communal : deux devis sont en cours

- Questions de M. Sandret :

La clôture dans le parc des enfants sera-t-elle supprimée ? Oui c'est en cours

Quid des tables de pique-nique ? des tables sont prévues

- Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 juin 2022.

- Mutuelle pour les Pétruvien : « Ma Mutuelle de Village » qui a un bureau à Flers a été retenue. Une réunion publique aura lieu.

- Ecoles : Claudine assure la surveillance des enfants le midi. Hélène la remplace à la cantine. Les enfants sont moins longtemps à la cantine mais le comportement de certains élèves reste à améliorer.